



PROGRAMME DLAL FEAMPA 2021 - 2027

GROUPE D'ACTION LOCALE PÊCHE AQUACULTURE ÎLES ET ESTUAIRES CHARENTAIS

**UNE TRANSITION BLEUE EN FAVEUR DES FILIÈRES PÊCHE ET AQUACULTURE POUR
LA PRÉSERVATION D'UN TERRITOIRE MARITIME ET LITTORAL SITUÉ ENTRE
ESTUAIRES ET MARAIS**

Comment diminuer l'empreinte environnementale de la filière bleue

RAPPORT ANNUEL 2025



SOMMAIRE

Table des matières

Bilan du DLAL FEAMPA au 31/12/2025	3
Mise en œuvre du DLAL FEAMPA et état d'avancement en 2025	8
Objectif stratégique 4 : Une transition bleue en faveur de la pêche et de l'aquaculture pour la préservation d'un territoire maritime et littoral situé entre mer et marais	8
FA 4.1. Dynamique économique des filières pêche et aquaculture	8
FA 4.2. Qualité environnementale des filières pêche et aquaculture	10
Objectif stratégique 5 : Coopérer pour un développement économique, social et environnemental qui valorise les complémentarités entre les territoires	11
FA 5.3. Coopération pour accompagner une transition bleue en faveur des filières pêche et aquaculture.....	11
Animation et communication.....	12
Les réunions du GALPA.....	12
L'année 2025, l'année de mi-parcours	12
Des difficultés soulevées par les porteurs de projet	12
Rendez-vous et échanges avec les porteurs de projet	12
Suivi des réunions du Groupe de Travail Interfonds (GTI).....	13
Les groupes de travail thématiques.....	13
Mission croissance bleue sur le territoire de contractualisation	13
Groupe de travail sur les norovirus	13
Changement climatique et filières bleues	13
Délégation estonienne.....	13
Les réseaux du DLAL FEAMPA.....	14
Le réseau régional.....	14
Le réseau national DLAL FEAMPA.....	14
Le réseau européen FAMENET	14
Communication	14
Site Internet du Territoire Îles et Estuaires Charentais	14
Formation et participation à des journées thématiques ou colloques	15

Bilan du DLAL FEAMPA au 31/12/2025

➡ Vie des dossiers :

- 17 dossiers sélectionnés au 31/12/2025 (6 projets 2023 ; 7 projets 2024 ; 5 projets en 2025)
- 1 dossier abandonné
- Conventionnés : 13
- Demande d'acompte : 3
- Payés : 3

➡ Consommation de la maquette financière :

- Montants FEAMPA : 518 659.25€ engagés ; 72 858,00€ payés et 41 392,08€ (acompte) ; Le dossier abandonné présentait une enveloppe FEAMPA conséquente de 60 693,60€, aussi le retrait de cette somme sur la consommation de la maquette globale se fait ressentir.
- Part Région : 518 659.25€ sur les 17 dossiers
- Cout total éligible des projets : 1 296 648,08€ engagés
- Montants engagés par fiche-action :

Consommation maquette FEAMPA	Maquette attribuée	Maquette Engagée	Solde
FA 1 - Economie	400 000€	310 596,60€	89 403,41€
FA 2 - Environnement	550 000€	208 062,65€	341 937,35€
FA 3 - Coopération	50 000€	0€	50 000€
TOTAL	1 000 000	518 659,25 €	481 340,76 €

Consommation de la maquette par fiche-action



- L'ensemble des projets bénéficie d'un taux d'aide public à hauteur de 80%

➤ Montants engagés par dossiers

- Répartition des projets (cout total des projets)

Montant total des projets	Nombre de projets
< 20 000€ de CT	2
Entre 20 000€ et 50 000€	5
Entre 50 000€ et 100 000€	6
> 100 000€	4
TOTAL	17

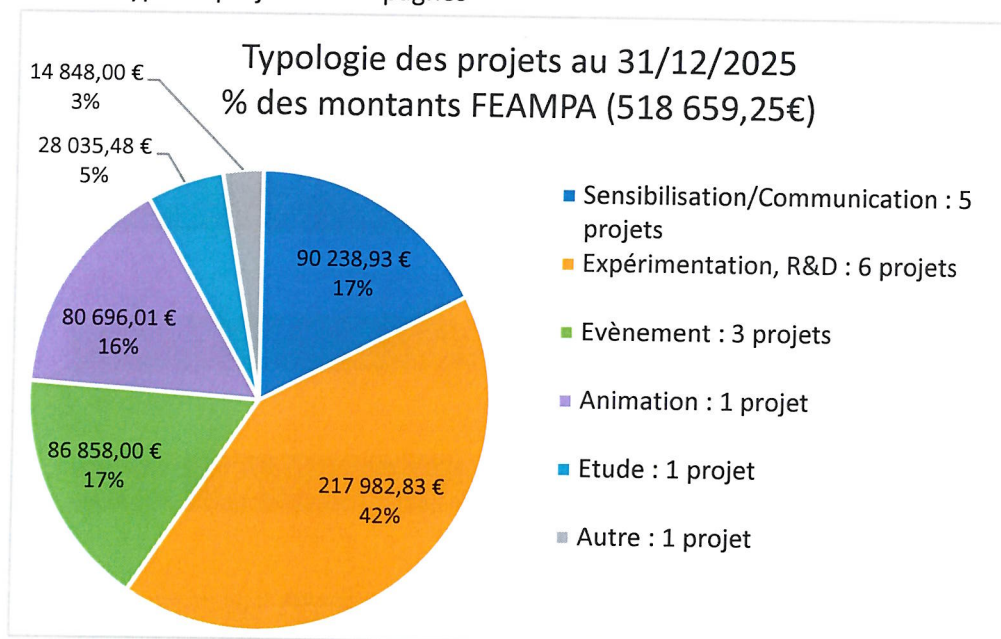
- Montant maximal dossier (exprimé en CT) : 201 740,02€
- Montant mini (exprimé en CT) : 12 059,84€
- Montant moyen (exprimé en CT) : 76 273,42€

➤ Notation des projets :

- Un dossier à obtenu une note inférieure à 10, les membres du comité ont statué sur le fait que ce projet ne s'inscrivait pas au sein de la stratégie, ce dossier a été rejeté par le GALPA.
- Répartition des dossiers par note obtenue :
 - > Entre 10 et 12 points : 4 dossiers
 - > Entre 12 et 15 points : 13 dossiers
 - > Au-delà de 15 points : 0 dossiers ; le dossier abandonné entrain dans cette catégorie

➤ Qualification des projets

- Le type de projets accompagnés



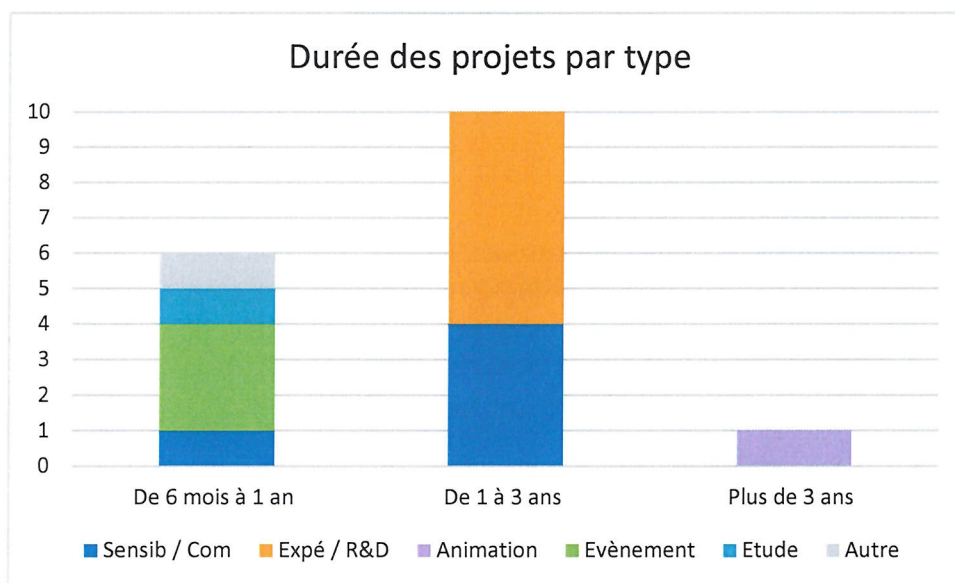
- Les montants moyens par types de dossier

Type de projet	Nombre de projet	Montant moyen par dossiers
Sensibilisation/Communication	5	18 047,79€
Expérimentation	6	36 330,47€
Évènement	3	28 952,67€
Animation	1	80 696,01€
Étude	1	28 035,48€
Autre	1	14 848,00€
TOTAL	17	30 509,37€

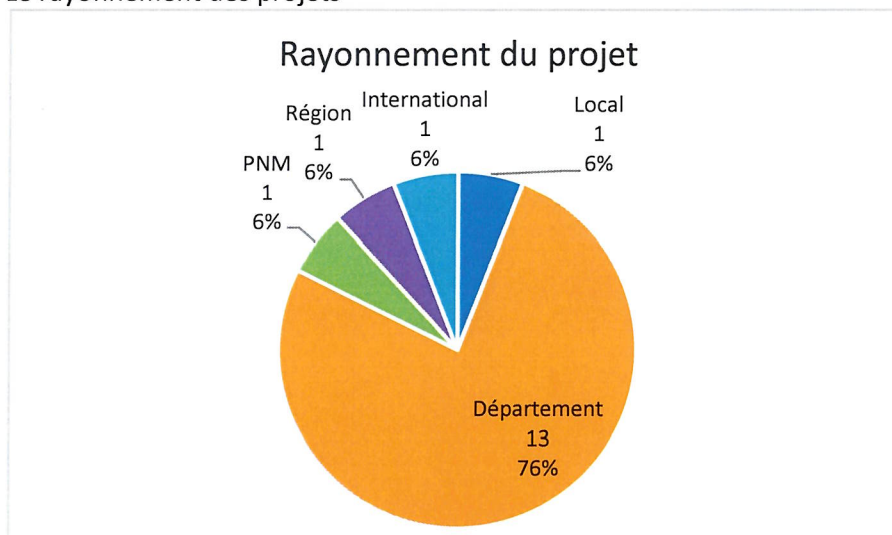
- La durée des projets

Durée du projet	Nombre de projet	Montant FEAMPA alloué	Montant moyen par dossier
De 6 mois à 1 an	6	138 045,48€	23 008€
De 1 à 3 ans	10	299 917,76€	29 991,78€
Plus de 3 ans	1	80 696,01€	80 696,01€
TOTAL	17	518 659,25€	30 509,37€

- La durée des projets par type de projet



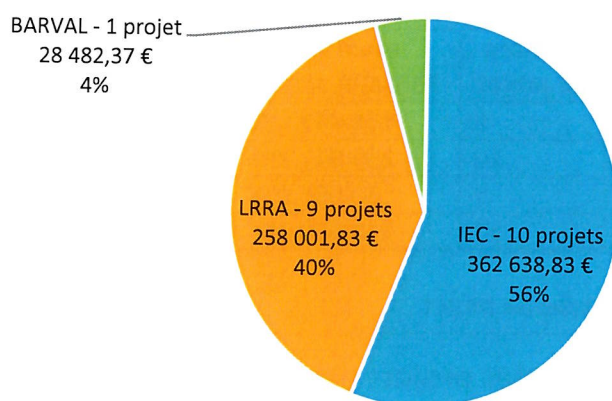
- Le rayonnement des projets



➡ Nombre de projets mutualisés :

- 10 projets mutualisés sur les 13 sélectionnés
- Avec le GALPA La Rochelle Ré Aunis : 5 (CRC 17, CDPMEM, CAPENA, QUALYSE, PNM EGMP, Département 17, Lycée maritime de La Rochelle)
- Avec le GALPA BARVAL : 1 (CAPENA)
- Le GALPA IEC participe à l'intégralité des dossiers mutualisés accompagnés à l'échelle régionale. Son positionnement central explique cette implication.

Répartition de la participation aux dossiers mutualisés
(649 123,02€ de FEAMPA au global)



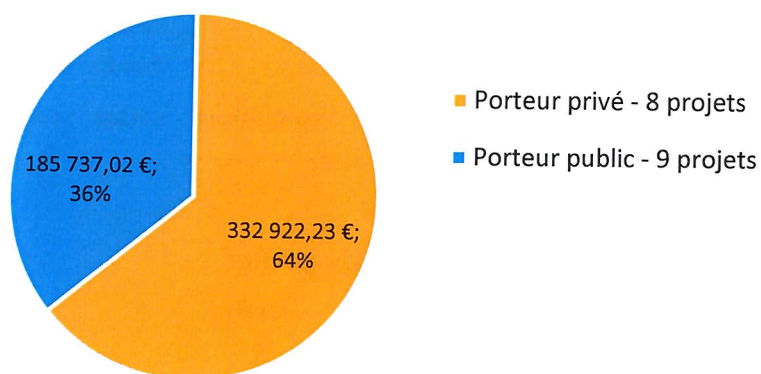
➡ Qualification des porteurs de projets

- Typologie des porteurs de projets

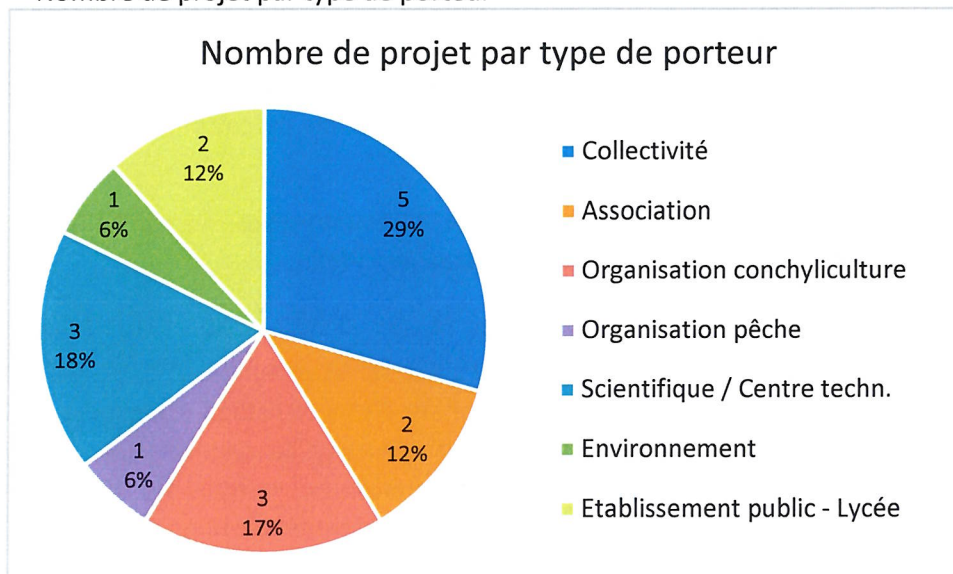
12 porteurs de projets différents / structures différentes

53% des projets portés par des structures publiques et 47% par des structures privées.

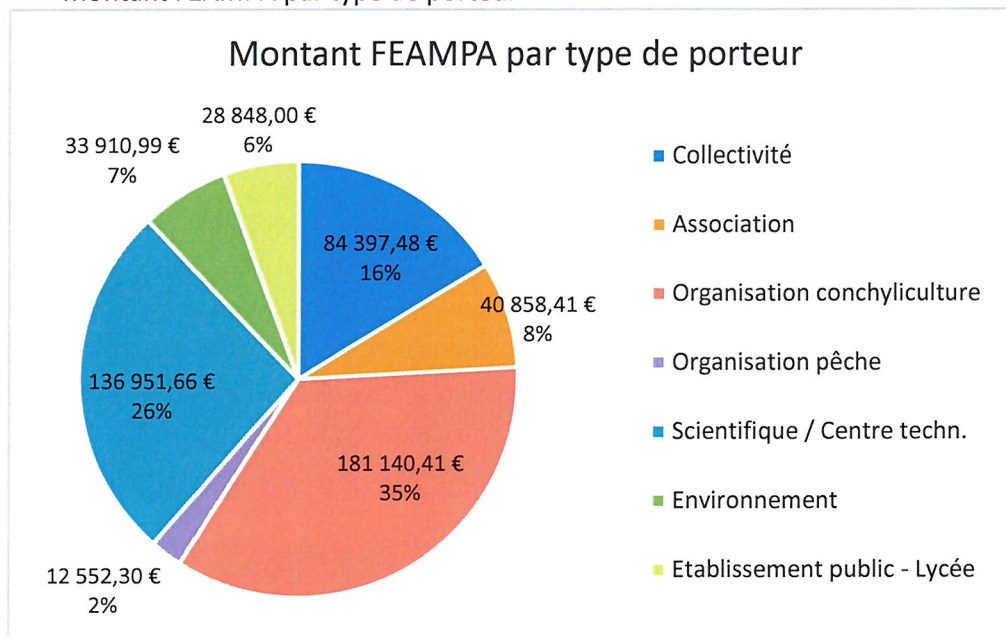
Répartition des projets et montant par statut de structure



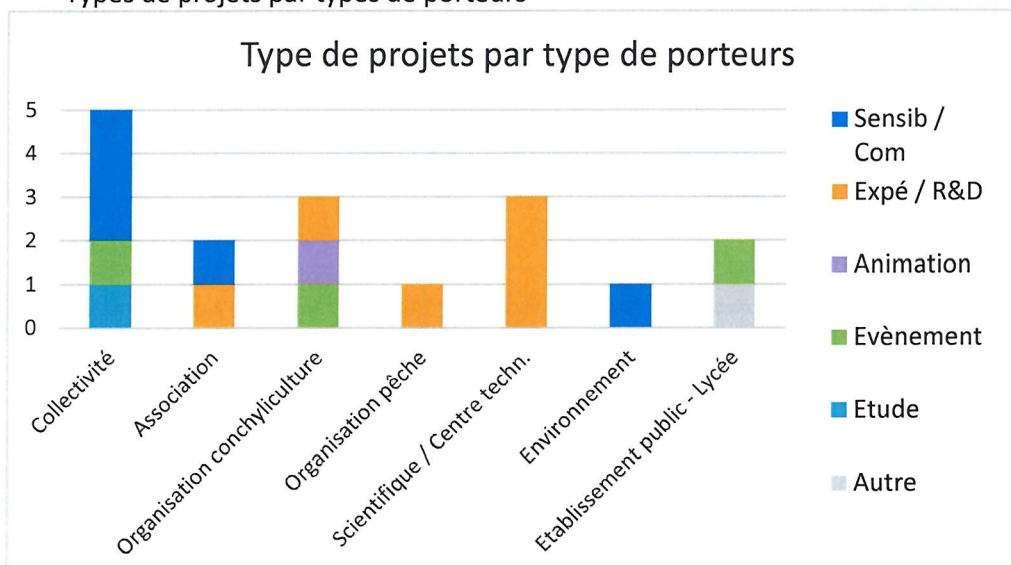
- Nombre de projet par type de porteur



- Montant FEAMPA par type de porteur



- Types de projets par types de porteurs



Mise en œuvre du DLAL FEAMPA et état d'avancement en 2025

La stratégie territoriale interfonds a été construite à une échelle territoriale nouvelle, le territoire Îles et Estuaires Charentais. Elle est déclinée en 4 objectifs prioritaires comprenant eux-mêmes plusieurs sous-objectifs. Le DLAL FEAMPA s'inscrit au sein de deux objectifs de cette stratégie globale et se décline en trois fiches-actions.

La mission d'animation et de gestion du programme DLAL FEAMPA est assurée par 1 ETP au sein de la structure porteuse du programme, le PETR du Pôle Marennes Oléron.

Objectif stratégique 4 : Une transition bleue en faveur de la pêche et de l'aquaculture pour la préservation d'un territoire maritime et littoral situé entre mer et marais

Le territoire ambitionne d'accompagner le développement d'une transition écologique, inclusive et respectueuse de l'environnement, parmi l'ensemble des filières de l'économie bleue au service des filières pêche et aquaculture. Il vise à diminuer l'empreinte environnementale des filières bleues tout en maintenant leurs dynamiques économiques et à valoriser l'identité maritime du territoire.

FA 4.1. Dynamique économique des filières pêche et aquaculture

Le territoire ambitionne d'accompagner le développement d'une transition écologique, inclusive et respectueuse de l'environnement, parmi l'ensemble des filières de l'économie bleue au service des filières pêche et aquaculture. Les actions soutenues contribueront à diminuer l'empreinte environnementale de la filière bleue tout en maintenant leurs dynamiques. Plus spécifiquement, sous cette fiche-action, le territoire vise à conforter les dynamiques économiques des filières tout en développant de nouvelles perspectives (nouvelles productions, diversification et nouveaux modèles économiques). Un premier volet s'attachera à modifier les pratiques en matière de gestion des déchets. Un deuxième volet visera à stimuler et accompagner les productions, actuelles ou nouvelles, du territoire en valorisant les produits, en encourageant la diversification et en accompagnant les besoins des professionnels.

FICHE ACTION N°1	DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE DES FILIÈRES PÊCHE ET AQUACULTURE	
Rappel des objectifs opérationnels	> Dynamiser une filière d'économie circulaire - du déchet à la ressource > Accompagner durablement les productions et valoriser l'identité maritime du territoire	
Fonds mobilisé et montant prévisionnel	FEAMPA	400 000 €
Cofinancement public et montant prévisionnel	Contreparties nationales publiques	400 000 €
Suivi indicateurs du programme national FEAMPA	- Nombre d'opération : 11 - Emplois créés (ETP) : 1 - Actions contribuant au bon état écologique, notamment à la restauration et la conservation de la nature, à la protection des écosystèmes, à la biodiversité et à la santé et au bien-être des poissons : 2 - Entités bénéficiant d'activités de promotion et d'information : 8	

Projets soutenus au titre de la stratégie	2023	> Création d'un circuit de découverte sur la pêche en mer sur le site portuaire de la Cotinière (2023) - Département Charente-Maritime : 20 000 € FEAMPA ; 20 00€ Région NA ; 50 000€ de CT > Paysages et métiers des îles et estuaires Charentais (2023) - Communauté d'Agglomération Royan Atlantique : 8 304€ FEAMPA ; 8 304€ Région NA ; 20 760€ de CT > La Gaurivaudière - La vie des pêcheurs-ostréiculteurs à Saint-Trojan au XXème siècle (2023) - Société des Régates de Saint-Trojan : 4 823,94€ FEAMPA ; 4 823,94€ Région NA ; 12 059,84€ de CT > Optimisation des filières de production en diversification en marais : innovation et développement durable des filières de Crevettes impériales et de plantes halophiles (2023) - Association Crevette Impériale des Marais Charentais : 36 034,47€ FEAMPA ; 36 034,47€ Région NA ; 90 086,17€ de CT > Création d'une station de broyage des déchets issues des activités ostréicoles (2023) - ADEI - Terre Mer Chantier : 60 693,60€ FEAMPA ; 60 693,60€ Région NA ; 151 734€ de CT → Dossier abandonné
	2024	> Opération Territoriale Aquacole (2024) - Comité Régional de la Conchyliculture de Charente-Maritime : 80 696,01€ FEAMPA ; 80 696,01€ Région NA ; 201 740,02€ de CT Dossier Mutualisé avec LRRRA (76% IEC et 24% LRRRA) : 265 447,40€ CT Global > Projet de festival autour des Huitres Marennes Oléron : de la claire à l'assiette (2024) - Groupement Qualité Huitres Marennes Oléron : 68 000€ FEAMPA ; 68 000€ Région NA ; 170 000€ de CT > Valorisation de l'identité et de la culture maritime du territoire dans le cadre de l'accueil d'un évènement nautique majeur - La Solitaire du Figaro Paprec (2024) - Communauté d'Agglomération Royan Atlantique : 4 858€ FEAMPA ; 4 858€ Région NA ; 12 145€ de CT > EPEEC - Étude du Potentiel d'Exploitation des Étoiles de mer en Charente-Maritime (2024) - Comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins : 12 552,30€ FEAMPA ; 12 552,30€ Région NA ; 31 380,74€ de CT Dossier Mutualisé avec LRRRA (25% IEC et 75% LRRRA) : 125 522,95€ CT Global
	2025	> Culture de l'algue rouge Porphyra Purpurea sur concession ostréicole en Charente-Maritime (ALGOSTREA) (2025) - Comité Régional de la Conchyliculture de Charente-Maritime : 32 444,40€ FEAMPA ; 32 444,40€ Région NA ; 81 110,99€ de CT Dossier Mutualisé avec LRRRA (50% IEC et 50% LRRRA) : 162 221,98€ CT Global > Cartographie de la situation de la pêche en Charente-Maritime (2025) - Département de la Charente-Maritime : 28 035,48€ FEAMPA ; 28 035,48€ Région NA ; 70 088,70€ de CT Dossier Mutualisé avec LRRRA (67% IEC et 33% LRRRA) : 104 610€ CT Global > Equip'âge & voiles de classe (2025) - Lycée Maritime et Aquacole de La Rochelle : 14 848€ FEAMPA ; 14 848€ Région NA ; 37 120€ de CT Dossier Mutualisé avec LRRRA (50% IEC et 50% LRRRA) : 74 240€ CT Global
	Total FEAMPA	310 596,60€
Évolutions sur la fiche	Sans objet	

FA 4.2. Qualité environnementale des filières pêche et aquaculture

Le territoire ambitionne d'accompagner le développement d'une transition écologique, inclusive et respectueuse de l'environnement, parmi l'ensemble des filières de l'économie bleue au service des filières pêche et aquaculture. Les actions soutenues contribueront à diminuer l'empreinte environnementale de la filière bleue. Plus spécifiquement, sous cette fiche-action, le territoire vise à préserver une bonne qualité environnementale, support de production des filières pêche et aquaculture tout en anticipant les futurs défis climatiques. Un premier volet s'attachera à modifier les pratiques et à accroître la sensibilisation des acteurs aux effets du changement climatique. Il vise à identifier des voies d'amélioration et à développer des pratiques aux impacts positifs. Au-delà, l'objectif est une meilleure adéquation des pratiques anthropiques aux équilibres écosystémiques. Un second volet visera à maintenir et améliorer la qualité des eaux qui constituent un vecteur commun à toutes les filières de l'économie bleue durable.

FICHE ACTION N°2	QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE DES FILIÈRES PÊCHE ET AQUACULTURE	
Rappel des objectifs opérationnels	> Accroître la résilience et l'adaptation des filières face aux effets du changement climatique > Maintenir une bonne qualité des eaux, dénominateur commun de toutes les activités littorales	
Fonds mobilisé et montant prévisionnel	FEAMPA	550 000 €
Cofinancement public et montant prévisionnel	Contreparties nationales publiques	550 000 €
Suivi indicateurs du programme national FEAMPA	- Nombre d'opération : 6 - Emplois créés (ETP) : 0 - Actions contribuant au bon état écologique, notamment à la restauration et la conservation de la nature, à la protection des écosystèmes, à la biodiversité et à la santé et au bien-être des poissons : 5 - Entités bénéficiant d'activités de promotion et d'information : 1	
Projets soutenus au titre de la stratégie	2023	> ORION : Observatoire de la Ressource trophique pélagique en zone conchylicole (2023) - CAPENA - Centre pour l'Aquaculture, la Pêche et l'Environnement de Nouvelle-Aquitaine : 57 129,11€ FEAMPA ; 57 129,11€ Région NA ; 142 822,78€ de CT Dossier Mutualisé avec BARVAL (66% IEC et 34% BARVAL) : 214 028,70€ CT Global
	2024	> AROSE - Aquaculture conservatrice d'Ostréa Edulis en Charente-Maritime : pour le rétablissement d'une patrimoniale et de son exploitation (2024) - CAPENA - Centre pour l'Aquaculture, la Pêche et l'Environnement de Nouvelle-Aquitaine : 41 242€ FEAMPA ; 41 242€ Région NA ; 103 104,99€ de CT Dossier Mutualisé avec LRRA (52% IEC et 48% LRRA) : 198 278,89€ CT Global > PREDICTO - Outil de PREDICTION des norOvirus pour les professionnels des filières ostréicoles (2024) - QUALYSE : 38 580,55€ FEAMPA ; 38 580,55€ Région NA ; 96 451,38€ de CT Dossier Mutualisé avec LRRA (50% IEC et 50% LRRA) : 192 902,75€ CT Global > SENSIBIOD : Collecte, synthèse et élaboration d'outils d'identification des habitats et espèces marines sensibles du PNM EGMP et diffusion de bonnes pratiques pour leur conservation (2024) - Parc naturel Marins de l'Estuaire de la Gironde et de la Mer des Pertuis : 33 910,99€ FEAMPA ; 33 910,99€ Région NA ; 84 777,48€ de CT Dossier Mutualisé avec LRRA (50% IEC et 50% LRRA) : 169 554,95€ CT Global

	2025	> Actions de sensibilisation et d'éducation aux bonnes pratiques environnementales au sein des ports départementaux (2025) - Département de la Charente-Maritime : 23 200€ FEAMPA ; 23 200€ Région NA ; 58 000€ de CT Dossier Mutualisé avec LRRA (50% IEC et 50% LRRA) : 116 000€ CT Global > Pacte mondial des jeunes pour le climat - COP 30 (2025) - Lycée de la Mer et du Littoral de Bourcefranc : 14 000€ FEAMPA ; 14 000€ Région NA ; 35 000€ de CT
Total FEAMPA	208 062,65€	
Évolutions sur la fiche	Sans objet	

Objectif stratégique 5 : Coopérer pour un développement économique, social et environnemental qui valorise les complémentarités entre les territoires

Dans le cadre du programme territorial interfonds, le territoire se donne pour objectif de soutenir le développement et l'amorçage de coopérations avec d'autres territoires localisés en région Nouvelle-Aquitaine, en France, en Europe et hors Union Européenne afin d'améliorer les stratégies locales et la mise en œuvre opérationnelle du plan d'actions. Il est plus spécifiquement attendu ici une meilleure compréhension des enjeux locaux et des solutions possibles à mettre en œuvre localement à travers l'échange de bonnes pratiques et d'expériences sur des initiatives conduites sur d'autres territoires et portant intérêt pour le territoire, ainsi que par le développement conjoint de stratégies et la mise en œuvre conjointe d'actions visant à répondre à des problématiques communes et à stimuler les complémentarités entre les territoires. L'expérimentation sera encouragée.

FA 5.3. Coopération pour accompagner une transition bleue en faveur des filières pêche et aquaculture

L'ambition du territoire est d'initier des coopérations avec d'autres territoires localisés en région Nouvelle-Aquitaine, en France, en Europe et hors Union Européenne afin d'améliorer les stratégies locales et la mise en œuvre opérationnelle du plan d'actions.

FICHE ACTION N°3	COOPÉRATION EN FAVEUR D'UNE TRANSITION BLEUE DES FILIÈRES DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE	
Rappel des objectifs opérationnels	Toutes les thématiques traitées dans la stratégie pourront faire l'objet d'un projet de coopération. Plus spécifiquement, les thématiques présentées dans l'objectif 4 de la présente stratégie territoriale visant à accompagner une transition bleue en faveur des filières de la pêche et de l'aquaculture seront ciblées sous cette fiche-action. La francophonie sera également soutenue comme axe transversal permettant un levier de développement local.	
Fonds mobilisé et montant prévisionnel	FEAMPA	50 000 €
Cofinancement public et montant prévisionnel	Contreparties nationales publiques	50 000 €
Suivi indicateurs du programme national FEAMPA	- Nombre d'opération : 0 - Emplois créés (ETP) : - Actions contribuant au bon état écologique, notamment à la restauration et la conservation de la nature, à la protection des écosystèmes, à la biodiversité et à la santé et au bien-être des poissons : - Entités bénéficiant d'activités de promotion et d'information :	

Projets soutenus au titre de la stratégie		
Total FEAMPA	0€	
Évolutions sur la fiche	Sans objet	

Animation et communication

Les réunions du GALPA

L'année 2025 a été marquée par un ralentissement du dépôt de dossier. Seulement 2 réunions GALPA ont été organisées, une en février et une seconde en octobre. Une programmée en juin à été annulée car l'unique dossier devant être présenté à été retiré.

Les projets sont toujours largement débattus, les acteurs s'intéressent aux dossiers et la complémentarité des compétences des acteurs se fait ressentir lors des discussions.

Les porteurs de projet viennent systématiquement défendre leur projet et répondre aux questionnements soulevés.

De même, les membres du GALPA sont assidus et le double quorum est atteint sur chacune des réunions.

L'année 2025, l'année de mi-parcours

L'année 2025 est l'année de mi-parcours, aussi ont été calculés d'une part le dégagement d'office et les possibles remaquetage entre objectifs spécifiques régionaux.

Il n'y a pas eu de dégagement d'office en 2025 car les objectifs de paiement sont atteints à l'échelle de la Région mais il faut déposer les dossiers de paiements (acomptes non pris en compte).

Quant au remaquetage, la ligne DLAL n'est pas impactée en 2025 mais il faut sélectionner.

Le taux de programmation reste faible à l'échelle régionale, une morosité globale se fait ressentir, il y a une inquiétude et une incertitude des filières qui freine les investissements - 37% de consommation du FEAMPA à l'échelle régionale en septembre 2025.

Des difficultés soulevées par les porteurs de projet

Différentes difficultés sont soulevées par les porteurs de projets qui sont liées à la construction administrative des dossiers et n'encouragent pas le dépôt de projets : plus de possibilité de déposer des dossiers associant des dépenses de fonctionnements et d'investissements (mesure 57 de la région) ; le critère multi filière appliqué au DLAL complexifie les dossiers ; difficulté d'apporter les 20% d'autofinancement ; difficulté de monter les dossiers partenariaux pourtant encouragés fortement dans le cadre de la dynamique croissance bleue ; la complexification des règles de gestion et leur manque de transparence ; décalage entre le terrain et les demandes administratives (lourdeurs administratives justifiées au regard des audits).

Enfin, un dossier a été abandonné car le modèle économique sur lequel il était basé était trop fluctuant.

Rendez-vous et échanges avec les porteurs de projet

- 28 rendez-vous avec des porteurs de projets / suivi de projets

- 5 réunions concernant le GALPA et la présentation de la démarche globale du DLAL
- 18 réunions autre
- Multiples échanges téléphoniques non tracés

Suivi des réunions du Groupe de Travail Interfonds (GTI)

Des réunions techniques régulières ont lieu entre les différents animateurs du volet territorial des fonds européens. Ces réunions sont l'occasion de partager les projets sélectionnés par les membres du GALPA.

Les groupes de travail thématiques

Mission croissance bleue sur le territoire de contractualisation

Depuis septembre 2020 une mission croissance bleue est engagée sur le territoire Îles et Estuaires Charentais.

Suite au recrutement d'un nouveau chargé de mission, deux comités techniques ont été organisés sur l'année 2025 les 1/04 et 2/10. Il a été question de l'avancée de la feuille de route. L'étude potentiel de développement EMR est le cœur de la mission pour 2025.

Un comité de pilotage s'est tenu le 16/10.

Groupe de travail sur les norovirus

Une dynamique relative aux norovirus a été initiée en 2024 suite aux rencontres nationales des GALPA en juillet 2024. Le GALPA Îles et Estuaires Charentais est chef de file sur l'organisation de ces temps d'échanges.

Une première réunion en visio a été organisée en septembre 2024 afin de partager les projets, les méthodes et les besoins des territoires GALPA. Une seconde réunion organisée le 30/01/2025 a permis de faire un bilan de la saison passée et de solliciter Audrey Lainé du CNC afin qu'elle nous présente les projets nationaux en cours. Enfin, une troisième le 4/07/2025 a permis d'élargir le groupe d'acteur avec les CRC et les autres acteurs de l'eau afin de définir quels besoins étaient identifiés et quels rôles pouvaient jouer les GALPA. Deux projets ont été présentés dans ce cadre : PREDICTO (IEC) et NoVles (Thau). Une quatrième rencontre est prévue en fin de saison en février 2026 pour réaliser un bilan.

Changement climatique et filières bleues

L'année 2025 a été l'occasion d'organiser deux matinées dédiées à la résilience et à l'adaptation des filières bleues face aux effets du changement climatique les 24 octobre et 7 novembre.

Il y a eu de très bons retours sur l'organisation de ces matinées. Les parties interventions ont été très appréciées et les parties ateliers très productives. L'objectif de ces temps de co-construction est de dynamiser le dépôt des dossiers sur la FA 2 de la stratégie.

L'année 2026 permettra de compiler et de capitaliser sur ces temps d'échanges.

Délégation estonienne

Accueil d'une délégation estonienne en janvier 2025 sur le territoire de La Rochelle pour discuter sur la thématique des anguilles. Sollicitation des acteurs locaux et matinée d'échanges sur ces aspects avec la délégation.

Les réseaux du DLAL FEAMPA

Le réseau régional

Plusieurs réunions avec la région ont eu lieu en 2025, deux réunions techniques en visio (11/03 et 4/11) ; une réunion politico-technique sur le remaquetage en présentiel (1/07) ; une réunion entre GALPA le 16/09 et suivi d'un COREPAR en présentiel le 30/09 (remaquetage).

Le GALPA Côte basque Sud Landes a de nouveau recruté un animateur et a sélectionné ses premiers dossiers en juillet 2025.

	Îles et Estuaires Charentais - IEC	Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre - BARVAL	La Rochelle Ré Aunis - LRRA	Côte Basque Sud Lande - CBSL
Total de projets retenus	17 - 10 mutualisés	16 - 1 mutualisé	16 - 9 mutualisés	3
Total FEAMPA fléché	518 659,25€ 52% de la maquette	635 596,77€ 64% de la maquette	421 455,92€ 42% de la maquette	66 142€ 7% de la maquette
Montant moyen FEAMPA engagé par dossier	30 000€	40 000€	26 000€	22 000€
Total FEAMPA payé	72 858€	36 477,57€	0€	0€

Le réseau national DLAL FEAMPA

Déplacement d'une délégation Nouvelle-Aquitaine sur l'île des Embiez du 24 au 26 septembre 2025 dans le cadre des rencontres nationales des GALPA.

Présentation du projet OTA du CRC 17 et participation à une table ronde sur l'algoculture (rétrospective sur les projets portés par CAPENA sur cette thématique).

Ces rencontres ont été l'occasion d'avoir des informations sur le FEAMPA post 2027 et de rencontrer les représentants de la DGAMPA.

Le réseau européen FAMENET

Trois cafés FAMENET ont été proposés un premier le 13/02 et un second le 23/06. Un dernier devrait avoir lieu en fin d'année afin de préparer des rencontres nationales techniques organisées à Paris entre les GALPA (12 et 13 janvier 2026).

Communication

Site Internet du Territoire Îles et Estuaires Charentais

Cartographie des projets intégrée au site internet Îles et Estuaires Charentais en début d'année. Description de chaque projet soutenu par le GALPA avec des liens vers résultats. Carte interactive.

Formation et participation à des journées thématiques ou colloques

- 26 et 17/03/2025 : Participation au salon conchylicole de la Tremblade en Mars, table ronde sur l'algoculture.
- 28/03/2025 - Participation à des événements sur le plastique recyclé afin de comprendre dans quelle mesure il est bon ou non de recycler le plastique ayant séjourné en mer (référence écotoxicité et dégradabilité des plastiques).
- 11/04/2025 - Participation au forum pour le climat organisé par la CCIO.
- 11/09/2025 et 10/10/2025 - Suivi de deux rencontres sur le carbone bleu en zone humide : thématique très en vogue (compensation carbone, potentiel de stockage de nos milieux littoraux).
- 12 et 13/05/2025 - Formation excel
- Au fil de l'eau : Fun Mooc - Formation en ligne : Durabilité des pêches et de l'aquaculture.

Perspectives 2026

Les différents objectifs pour l'année 2026 sont les suivants :

- Continuer à encourager le dépôt des projets et à maintenir la dynamique de consommation de la maquette et de sélection des dossiers. Une première réunion du GALPA est fixée au 6 mars 2026.
- La poursuite des animations thématiques est prévue notamment avec l'organisation d'un quatrième temps d'échanges sur les norovirus en février après la saison ostréicole.
- L'année 2025 a été l'occasion de lancer une démarche d'évaluation à mi-parcours du GALPA. Un questionnaire a été proposé aux membres du GALPA afin de recueillir leur avis sur le fonctionnement et les outils du GALPA. Sur les 28 lignes votantes du GALPA, 15 sont représentées dans les répondants soit un taux de 53.5% de répondants. Il sera proposé une restitution de ces résultats dans le courant de l'année 2026. En fonction des résultats une révision des outils du GALPA pourra être proposée. Il est important de mettre en lumière la plus-value du DLAL via cette évaluation notamment pour le post 2027.
- Forum des projets : de nombreux projets pluriannuels ont été sélectionnés par le GALPA et ces derniers commencent à obtenir des résultats aussi il sera proposé d'organiser une journée ou une matinée de forum des projets par thématiques/tables rondes pour porter à connaissance des résultats de projets accompagnés.
- En termes de formation, une session 2 sur l'outil excel est programmée au mois de janvier.

ANNEXES

- Comptes rendus des réunions du GALPA + diaporama
- Comptes rendus des groupes de travail thématiques organisés en 2025 : « norovirus » et « croissance bleue durable »
- Documents de suivis du GALPA



CONTACT

Monsieur Michel PARENT
Président du Pôle Marennes Oléron
22 rue Dubois Meynardie
17320 Marennes
05 46 47 49 71
www.marennes-oleron.com
www.ilesetestuairescharentais.com

Chargée de mission : Gabrielle Mossot
g.mossot@marennes-oleron.com
05 46 75 23 89
06 16 46 82 06

Fait à Marennes-Hiers-Brouage, le 27 novembre 2025

Le Président,

